

Les mutuelles communales

Le prix mensuel d'une bonne couverture sociale est parfois élevé. La Mairie de Saint-Lyphard a signé une convention avec la MCRN afin de proposer une mutuelle relativement abordable, dont peuvent bénéficier tous les lyphardais.

Des permanences en mairie tous les mois

Un représentant de la mutuelle MCRN tiendra des permanences en mairie de Saint-Lyphard **tous les deuxièmes vendredi de chaque mois de 14h à 17h.**

Chaque lyphardais intéressé ou désirant avoir davantage d'information est invité à prendre rendez-vous auprès de la mutuelle MCRN :

- > par téléphone au 02 40 89 22 91 ;
- > par mail : cmorel@mutuellemcrn.fr

Nous vous recommandons, pour ce rendez-vous, d'apporter **vos** **contrats de mutuelle en cours afin de faire une comparaison.** Si aucun rdv n'est programmé, la conseillère ne se présentera pas à la permanence.



HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

📞 02 40 91 41 08

